

« Monsieur le Maire,

Le budget que vous nous proposez d'adopter pour 2011 s'inscrit dans un contexte tout aussi difficile que l'année dernière. La crise de l'économie capitaliste continue à peser sur la vie économique. De plus en plus de familles, et pas seulement des privés d'emploi, mais aussi des salariés, des retraités n'arrivent plus à assurer leurs besoins vitaux : logement, nourriture, habillement. La politique menée au sommet de l'État ne fait qu'aggraver cette situation en menant une politique d'austérité qui fait payer aux classes populaires les cadeaux faits aux responsables de la crise : les banques, les grands groupes industriels et financiers. Loin de dénoncer cette politique qui a pourtant un impact sur les finances de notre commune, vous l'assumez et vous en êtes le prolongement local : le budget que vous nous proposez d'adopter est un budget qui fait la part belle aux financiers, aux plus riches. Mais c'est un budget qui va rendre la vie encore un peu plus difficile aux classes populaires, à ceux qui pourtant auraient le plus besoin de ce que pourrait offrir la collectivité.

Vos choix n'apportent du mieux qu'à ceux pour qui déjà tout va bien. Il va dans le sens d'une société encore plus inégalitaire. Avec votre conception des choses, ceux qui ont les moyens sont les bienvenus à Oullins. Les autres sont incités à aller ailleurs.

Il va de soi que je voterai contre ce budget. »

« Examinons les choses de plus près :

Sur le poste « fonctionnement » :

Les recettes :

Vous envisagez une progression de près de 3 % des recettes par rapport à l'année dernière. Cette progression vient presque exclusivement des impôts et des droits de mutation que vous encaissez lors des ventes immobilières. Les dotations de l'Etat sont totalement stables en valeur, et cela pour 3 ans. Compte tenu de l'inflation cela constitue une régression.

Ainsi la population va devoir mettre un peu plus la main à la poche. Et en échange, qu'obtiendra-t-elle ? Rien ! Elle ne fera que pallier au désengagement financier de l'Etat. On va le voir avec les dépenses.

Les dépenses :

Les charges de gestion courantes augmentent de 1,5 % globalement. Cette augmentation se répartit de la façon suivante :

- les charges de personnel augmentent de 2,8 %.

En réalité, il faut distinguer les charges du personnel titulaire de celles du personnel non titulaire.

Pour le personnel titulaire, on assiste à une baisse concernant la rémunération. Compte tenu du GVT (Glissement Vieillesse Technicité), comment une telle baisse est-elle possible ? D'autant plus que, compte tenu de l'ouverture de la médiathèque et de la future mise en place de la vidéosurveillance, ce sont bien des emplois en plus qui sont nécessaires. Cela n'est possible que si un certain nombre de départs ne sont pas remplacés parmi les titulaires. Et en effet, le tableau récapitulatif des effectifs du personnel montre que le recrutement de personnel supplémentaire pour la médiathèque s'est fait au détriment des autres services.

Quant au personnel non titulaire, le poste rémunération explose de + 19 %. Vous l'expliquez par de nombreuses disponibilités courtes et par le fait que le chef de projet « Politique de la ville » n'est plus porté par le Grand Lyon. En fait il n'est plus porté par personne car la précarité de son poste a incité celui qui l'occupait à aller sous d'autres cieux ! A sa façon le personnel vous témoigne ce qu'il pense de votre politique de précarité et d'incertitude sur l'avenir !

- Les charges à caractère général diminuent de 5,5 %.

Vous en aviez annoncé l'intention lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Et on peut voir maintenant comment vous comptez faire pour faire baisser ce poste :

tout ce qui est fournitures, petit matériel de bureau, vêtements de travail va être distribué au compte-gouttes. L'entretien, la maintenance vont être négligés. Les économies de bouts de chandelle que vous comptez faire sont à la fois illusoire et risquent d'entraîner dans des dépenses beaucoup plus considérables à terme. Et bonjour l'ambiance pour le personnel municipal car on imagine aisément par quels contrôles tatillons vous allez tenter d'atteindre ces objectifs d'économies.

Vous annoncez également une baisse des dépenses sur l'énergie, l'électricité et le gaz. Par quel tour de passe-passe alors que le prix du gaz a augmenté de près de 15 % en 2010 et que celui de l'électricité va encore augmenter de près de 3 % au 1^{er} janvier prochain après avoir déjà augmenté de 3 % en août dernier ? Là aussi, le personnel devra-t-il venir avec sa pelisse pour se réchauffer et sa bougie pour s'éclairer ?

- Les autres charges de gestion courante, comprenant le soutien aux associations, progressent de 7,4 %.

Cette progression qui peut paraître spectaculaire est presque entièrement absorbée par la subvention exceptionnelle accordée au CCAS pour la réfection de la résidence de la Californie. Le CCAS aurait bien besoin en effet d'une augmentation de sa subvention mais pas seulement pour rénover la résidence de la Californie. En cette période où de plus en plus de gens tombent dans la misère, c'est l'aide sociale qu'il faudrait renforcer. Et surtout, il faudrait sérieusement réviser les critères sur lesquels est attribuée cette aide sociale.

Les subventions aux autres associations progressent de 2,6 % mais vous ne nous en dites pas grand chose. On peut juste constater que le PLO va absorber à peu près le tiers de cette augmentation et on peut se douter que l'ACSO avec qui vous envisagez de signer une convention verra aussi sa subvention augmenter. Ce ne serait pas du luxe, puisque sa subvention de fonctionnement n'avait pas bougé depuis 10 ans. Mais ce faisant, il ne restera pas grand-chose pour les autres.

- Les charges financières explosent :

39,5 % par rapport à 2010. 1 144 000 € à rembourser aux banques en 2011. C'est 10 % de ce que rapportent les impôts et 5 % du budget de fonctionnement. Concernant les emprunts contractés par la ville, seuls 729 209 € sont remboursés en capital pour 970 629 € remboursés en intérêts. C'est comme si, lorsque vous achetez une voiture, vous en achetez aussi une pour votre banquier, mais le modèle au-dessus.

La plupart des emprunts ont plusieurs tranches de taux. Ce n'est pas la commune qui maîtrise leur évolution : si dans les 1^{ères} années de la vie de ces emprunts on a pu bénéficier de taux un peu plus avantageux, rien n'indique qu'on soit gagnant au final. Nous sommes dépendants des banques qui, elles, ont les moyens de faire évoluer les taux dans le sens qui leur est favorable. Ainsi, l'un des emprunts de la ville affiche un taux d'intérêt de près de 10 % alors qu'il était de 3,7 % l'an dernier. En fait la plus grosse partie de ce que les oullinois verseront en plus comme impôts, ce sont les banques qui vont l'empocher.

Sur le poste **Investissement** :

L'autofinancement de la ville se monte à 881 446 €, soit pas plus que l'année dernière mais bien moins que les années précédentes. Le remboursement par l'Etat du FCTVA est lui aussi en diminution par rapport à l'année dernière. Alors, même si votre programme d'investissement reste modeste pour cette année, les charges financières n'ont pas fini d'augmenter car pour un investissement au niveau de 5 279 000 € ainsi que vous l'envisagez, si vous engagez toutes les dépenses d'infrastructure prévues, cela signifie encore un emprunt de plus de 3,5 millions d'€. Les banquiers ont de beaux jours devant eux.

Vous avez décidé de lancer la reconstruction de l'école Jules Ferry. Ce n'est surement pas là-dessus que je porterai mes critiques.

Concernant les écoles, la fermeture de l'école intercommunale de Beaunant que vous avez approuvée aurait dû se traduire dans les écoles les plus proches par des travaux améliorant l'accueil des nouveaux arrivants en provenance de Beaunant. Or je ne vois rien dans vos projets.

De même, l'accueil des enfants dans les restaurants scolaires est, de votre propre aveu, inacceptable. Pourtant depuis que la justice vous a donné tort sur votre manière de régler ce problème, la seule chose que vous ayez faite, c'est d'augmenter la ligne budgétaire consacrée aux repas dont vous n'avez pas réussi à priver un certain nombre d'enfants. En matière d'infrastructures, vous n'avez rien entrepris pour améliorer cet accueil en 2010 et je ne vois rien de programmé pour 2011.

D'autre part, manifestement, la bulle immobilière qui frappe Oullins du fait de l'arrivée prochaine du métro vous réjouit. En effet, elle alimente les finances de la ville grâce aux droits de mutation que vous encaissez. Mais elle vous impose aussi des exigences en matière d'infrastructure : la population qui arrive sur Oullins est plus jeune et elle est en droit d'attendre des moyens en matière de petite enfance et d'école. Pourtant, vos projets d'investissements restent muets sur ces questions.

Concernant la petite enfance, justement, le manque de places dans les structures d'accueil est flagrant. Depuis l'ouverture du pôle petite enfance en 2003, il n'y a rien de nouveau. Et même l'ouverture d'une crèche inter-entreprises de 25 places courant 2011, ne suffira pas à répondre à la demande.

En matière de logement, malgré l'opération du Pont Blanc et la rénovation d'un immeuble au début de la rue Pierre Semard, le pourcentage de logement social ne progresse pas. Car la rénovation urbaine est beaucoup plus favorable à l'immobilier haut de gamme. D'ailleurs l'opération du Pont Blanc elle-même n'était initialement pas prévue pour du logement social. Pourtant, les tarifs pratiqués dans le logement social lui-même sont un obstacle pour tous ceux dont les revenus frisent le SMIC ou qui sont dans la précarité. La faiblesse de votre engagement au regard du logement social conduit à une véritable ségrégation vis à vis des plus modestes. Et le budget 2011 ne déroge pas sur ce chapitre à ce qu'on a vu les années précédentes. L'investissement de la ville sur ce chapitre reste d'une faiblesse consternante.

Au-delà de la reconstruction de l'école Jules Ferry et de quelques opérations d'entretien indispensables, vos choix d'investissement sont plutôt orientés vers l'embellissement de la ville et sur le sécuritaire. Travaux sur l'entrée Nord, réfection des façades de l'église et création du parc de Sanzy, installation de la vidéosurveillance et aménagement du Centre de la Renaissance pour y accueillir la police municipale et la centralisation de la vidéosurveillance. Comme les travaux de l'église, d'ailleurs, vous classez cela dans la fonction culture. Bizarre !

Plus sérieusement : en effet, on peut tout faire quand on a de l'argent. Mais la plupart de ces projets n'ont pas de caractère d'urgence.

Vos choix n'apportent du mieux qu'à ceux pour qui déjà tout va bien. Il va dans le sens d'une société encore plus inégalitaire. Avec votre conception des choses, ceux qui ont les moyens sont les bienvenus à Oullins. Les autres sont incités à aller ailleurs.

Il va de soi que je voterai contre ce budget.